

Résolution présentée par la délégation du

Royaume d'Eswatini

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne Accessibilité des médicaments pour le traitement du VIH dans les pays en voie de développement

L'Assemblée générale,

Indignée par le stoïcisme et le non-humanisme des pays aisés par rapport aux ravages du VIH et autres maladies dans les pays en voie de développement,

Soulignant l'entraide quasi absente des pays développés alors que les aides des uns et des autres devraient se faire plus naturellement pour permettre la prospérité dans pays en situation plus précaire et le respect entre tous les pays de la planète, nous sommes humains et devrions nous soutenir les uns les autres,

Sidérée par l'inaccessibilité des médicaments nécessaires pour le traitement du VIH et de leur prix astronomique qui sont la plupart du temps hors de portée des personnes combattant cette maladie chaque jour,

Rappelant que la charte des Nations Unies affirme, à l'article 1, au point 3, que son but est de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion;“. Le VIH étant une grande crise humanitaire, les pays membres devraient réagir et se solidariser pour combattre cette maladie. il est donc naturel que:” Le droit à la santé appartient à tous, partout ” nous dit UNAIDS dans sa déclaration de presse en 2016,

Décide - d'inviter les pays développés à proposer ou subventionner des médicaments moins chers aux pays en voie de développement ;

-d'apporter un soutien financier et une mise en place d'un organe pour tous les pays ayant un taux de sida élevé.

Le texte français fait foi